

Commune de SILLY SUR NIED8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

Séance du 29 janvier 2015 à 19h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

N° de délibération
D2015-02-03**Nombre de conseillers**

- En exercice 15
- Présents 13
- Absents exc. 2
- Absents 0
- Votants 15

Date de convocation
22 janvier 2015**Objet**
Adoption du
protocole de
participation
citoyenne – Liste des
référents**Date d'affichage**
30 janvier 2015**Etaient présents**

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	Mme BOULANGE R.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme DAUMAIL M.
Mme PIQUEMAL A	M. GIRARD G.	Mme CAISSUTTI C.
M. MULLER J.-M.	M. FALLITO G.	M. MARTIN M.
	Mme PREVOT N.	

Etaient excusés :

M. MARION Julien	: Pouvoir à M. FALLITO Giovanni
Mme MARTIGNON Sonia	: Pouvoir à Mme PREVOT Nadège

Adoption du protocole de participation citoyenne – Liste des référents

Vu la délibération n°D2014-09-02 du conseil municipal du 17 décembre 2014, qui institue le principe de la mise en place du dispositif « Participation citoyenne »

Vu la procédure de l'Etat pour la mise en œuvre d'un tel dispositif :

1. Rencontre avec le maire concerné et les services de gendarmerie
2. Réunion préparatoire : maire, services de gendarmerie et voisins volontaires
3. Signature de la convention entre la commune, la Préfecture de la Moselle et le Commandant de la communauté de brigades de Vigy / Courcelles-Chaussy

Vu la réunion d'information organisée en mairie le lundi 26 janvier 2015 en présence de représentants de la Brigade ou groupement de gendarmerie de Vigy / Courcelles-Chaussy et d'habitants de Silly-sur-Nied intéressés par ce dispositif et par la fonction de référent volontaire

1. Le maire présente au conseil municipal le protocole de participation citoyenne établi par la Préfecture de Moselle et qui doit être signé par le Maire de Silly-sur-Nied et les autorités de l'Etat pour être entériné.
2. Le maire présente les 7 citoyens qui se sont proposés pour être référents (par ordre alphabétique) :
 - M. Bignon Marc
 - M. Brancourt Sylvain
 - M. Peltier André
 - Mme Perrin Joséphine
 - Mme Pinto nathalie
 - M. Regad Michel
 - M. Toïgo Jean-Claude

Commune de SILLY SUR NIED

8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

Le maire propose ensuite :

- D'adopter le protocole de participation citoyenne standard proposé par la Préfecture de la Moselle
- De valider la liste des référents du dispositif « Participation citoyenne »

Le Conseil municipal,
après délibération et à l'unanimité,

Article 1 : Adopte le protocole de participation citoyenne standard proposé par la Préfecture de la Moselle et autorise le maire à le signer.

Article 2 : Valide la liste des référents du dispositif « Participation citoyenne », à savoir :

- M. Bignon Marc
- M. Brancourt Sylvain
- M. Peltier André
- Mme Perrin Joséphine
- Mme Pinto nathalie
- M. Regad Michel
- M. Toïgo Jean-Claude

Et autorise le maire à signer avec chacun d'eux le protocole selon le modèle proposé par la Préfecture de la Moselle.

Fait à Silly-sur-Nied, le 29 janvier 2015

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied



Signature et cachet